

les usines, et de consigner l'affiche tout entière au hansard?

M. MacNICOL: Oui, je vais la consigner au hansard.

L'hon. M. DUNNING: Ainsi que le nom de la maison?

M. MacNICOL: Le nom de la maison n'y est pas indiqué.

M. HEAPS: Quelle est l'organisation qui a fait imprimer cette affiche?

M. MacNICOL: Je ne la connais pas, mais je n'y trouve rien à redire. Pourquoi les ouvriers de ce pays ne seraient-ils pas tenus au courant des bénéfices découlant du tarif? Il est grand temps qu'on le fasse.

L'hon. M. DUNNING: Ce n'est pas une façon de tenir au courant.

M. MacNICOL: Certainement que cela les tient au courant parce qu'ils sont poussés à étudier le tarif. Je ne vois rien de reprehensible à cela. Je suis opposé à tout ce qui peut créer de nouveaux ennuis au Gouvernement dans la période difficile que nous traversons, et d'un autre côté, je suis en faveur de tout ce qui peut procurer de l'emploi. Mon existence a différé de celle de bien d'autres honorables députés. Pendant de nombreuses années, j'ai vécu au milieu de milliers d'ouvriers. J'ai vu bien des hommes être congédiés et d'autres être embauchés et je me suis toujours promis de parler en faveur de tout ce qui pourrait procurer plus d'emploi. Les instruments aratoires ne constituent qu'une catégorie; j'espère que cette industrie continuera d'exister mais si elle ne le peut pas, tant pis. Le Gouvernement sait ce qui est arrivé à plusieurs usines en 1924. Quelqu'un a parlé de la prospérité dont le pays a joui après le tarif de 1924. Je sais qu'au mois de septembre 1924, une grosse délégation composée de manufacturiers venus, de Toronto et d'ailleurs, vint à Ottawa pour assister à ce qu'on appelait une conférence du chômage; je ne me souviens pas qui avait convoqué cette conférence mais ces fabricants se réunirent néanmoins ici pour essayer de trouver des moyens pour procurer de l'emploi.

M. REID: Où était mon honorable ami l'année dernière alors que le comité des relations industrielles et internationales siégeait et que je voulais faire engager des Canadiens sur nos navires?

M. MacNICOL: Je n'ai pas bougé de la Chambre; je suis presque toujours à mon siège.

M. REID: J'ai constaté bien des fois que l'honorable député était absent.

[L'hon. M. Dunning.]

M. MacNICOL: L'honorable député enfreint le Règlement; il parle d'un comité dont je faisais partie et d'un rapport que j'ai appuyé, tout comme l'honorable député, je suppose.

M. REID: L'honorable député ne l'a pas appuyé.

M. MacNICOL: En terminant, je tiens à dire au ministre que je ne mets pas en doute sa sincérité en essayant d'appliquer une mesure de ce genre; il fait ce qu'il juge être la meilleure chose à faire. D'un autre côté, j'espère que les longues années que j'ai passées au milieu des ouvriers et ma ferme conviction que je dois, en toute occasion, appuyer l'embauchage des ouvriers, suffiront à lui prouver ma sincérité. Je sais que quand une usine emploie un millier d'ouvriers, il y a un millier de familles qui sont heureuses. J'ai été intéressé moi-même dans une usine qui employait autrefois neuf cents hommes et aujourd'hui cette même usine, non pas par la faute du Gouvernement, n'en emploie plus qu'un centaine, il me semble. Ce n'est pas une catégorie d'articles qui ont été touchés par le tarif; cette situation est peut-être due aux conditions de l'époque que nous traversons.

L'hon. M. DUNNING: Voilà au moins une chose dont nous ne sommes pas coupables.

M. MacNICOL: Non, le ministre avouera que je lui ai donné le mérite de nombreuses mesures et j'espère que lorsque je pourrai dire un bon mot à propos de ce que quelqu'un fait, sans distinction de parti, je le ferai. D'un autre côté, ce que j'ai dit était basé sur mon expérience et sur les constatations que j'ai faites dans un certain nombre d'usines d'instruments aratoires; j'ai vu les difficultés qu'elles éprouvaient; elles essayent de se maintenir à flot, mais elles ont bien peur de ne pas y réussir.

M. GOLDING: J'écoute toujours avec beaucoup d'attention l'honorable député de Davenport (M. MacNicol) quand il discute les différentes questions qui ont trait au tarif et à tout ce qui touche aux ouvriers. Je dirai que tous les honorables députés devraient s'intéresser au sort de l'ouvrier et de l'agriculteur. Je représente une circonscription agricole et je sais dans quelle situation se trouvent les cultivateurs. Lorsque l'on va parmi ces gens, il est décourageant de constater qu'ils sont à peine capables de joindre les deux bouts, et il va de soi qu'ils ne peuvent jouir du confort moderne auquel ils ont assurément droit.

En agissant de la sorte vis-à-vis l'industrie des instruments aratoires, le Gouvernement